

# Province de Québec

À une séance ordinaire du conseil municipal de Laurierville, tenue au lieu et heure ordinaire du conseil, mardi le 6 avril 2010, conformément au Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents : Mme Pierrette Payeur, M. Mario Lessard, M. Daniel Fortin, M. Charles-Omer Brassard, Mme Julie Bernard, M. Luc Côté, formant le conseil au complet sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

## **Ordre du jour de l'assemblée**

1. Présentation et approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation des procès-verbaux du 1er et 31 mars 2010.
3. Présentation des états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2009, par un représentant de la firme comptable Roy, Desrochers, Lambert, SENCRL.
4. Résultats de la demande de soumissions pour le changement des bardeaux d'asphalte sur la toiture de l'édifice municipal.
5. Demande de soumissions pour correction de pavage sur la Route Provencher et sur la Route de la Grosse-Ile.
6. Élections scolaires et municipales de façon simultanées.
7. Nomination d'un maire suppléant pour les mois de mai, juin et juillet 2010.
8. Renouvellement de la marge de crédit de la municipalité.
9. Balayage des rues.
10. Autorisation pour la location, au besoin, d'une niveleuse pour l'entretien des chemins municipaux en gravier.
11. Projet de conservation des documents historiques.
12. Période de questions de l'assistance.
13. Approbation des états financiers de l'OMH de Laurierville au 31 décembre 2009.
14. Demande à la CPTAQ pour l'achat d'une partie de la propriété de M. Florian Gingras, par La Cannebergière SENC.
15. Nomination de M. Réjean Gingras et Mme Danielle B. Bilodeau à titre de représentants pour utiliser ClicSÉCUR du ministère du revenu du Québec.
16. Proclamation du 24 juin, Fête nationale du Québec.
17. Achat d'un amortisseur de jet pour le drainage des bornes fontaines.
18. Demande d'appui financier pour la revue annuelle Escadron 814.
19. Demande d'une contribution financière pour l'activité « Relais pour la vie ».
20. Demande de soutien financier de la part du Centre d'action bénévole de l'Érable.
21. Cocktail bénéfique annuel de l'organisme ORAPÉ.
22. Transfert de 2 000 \$ au service de loisirs.
23. Correspondance.
24. Approbation des comptes.
25. États des revenus et dépenses au 31 mars 2010.
26. Varia. (Projet Comité St-Jean pour Pacte rural, budget pour publicité, pneus pour pick-up et achat de terre noire)
27. Clôture de l'assemblée.

## **Résolution : 2010-057**

### **Adoption de l'ordre du jour du 6 avril 2010.**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-058**

**Approbation des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 31 mars 2010.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que les procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 31 mars 2010, soient et sont adoptés et signés tel que rédigés et présentés aux membres du conseil, et dont le directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

**Adoptée**

**Dépôt du rapport financier de la municipalité de Laurierville pour l'année terminée le 31 décembre 2009, par M. Joël Minville, c.a..**

M. Joël Minville, c.a., de la firme comptable Roy, Desrochers, Lambert, SENCRL, donne un résumé des états financiers de la municipalité de Laurierville pour l'année terminée le 31 décembre 2009, et indiquant un surplus d'exercice de 7 617.00 \$, laissant ainsi un surplus accumulé, à cette date, au montant de 55 636.00 \$. De plus, nous retrouvons un solde de 30,000.00 \$ au Fonds de roulement. M. Minville présente également les états financiers du service de Loisirs.

**Résolution : 2010-059**

**Ajournement de la séance.**

Proposé par M. Luc Côté, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, d'ajourner la séance quelques minutes, pour entendre quelques citoyens au sujet d'une fuite de propane survenue le samedi 3 avril dernier, d'un réservoir situé sur le terrain de Les Industries de la Rive Sud Itée. (20h21)

**Adoptée**

**Résolution : 2010-060**

**Reprise de la séance.**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Daniel Fortin, de reprendre le déroulement de la séance. (20h26)

**Adoptée**

**Résolution : 2010-061**

**Fuite propane Industries de la Rive Sud Itée**

**Après délibérations**, il est résolu unanimement, que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, communique avec le responsable de l'usine de Laurierville de Les Industries de la Rive Sud Itée, pour l'aviser de la fuite de propane, et lui suggérer d'enlever le réservoir de propane, attendu que l'usine est fermée depuis décembre 2007.

**Résolution : 2010-062**

**Résultats de la demande de soumissions pour le changement des bardeaux d'asphalte de la toiture de l'édifice municipal.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, dépose les résultats de l'ouverture des soumissions reçues pour le remplacement des bardeaux d'asphalte sur la toiture de l'édifice municipal. Deux des quatre soumissionnaires invités ont déposé leur soumission avant 15h00 le 31 mars 2010. L'ouverture des soumissions s'est effectuée au bureau municipal, le 31 mars 2010 à 15h05, par M. Réjean Gingras, directeur général et secrétaire-trésorier, en présence de Mme Danielle B. Bilodeau, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, et de M. Denis Laplante, président, de Couvreur Denis Laplante inc.. Les prix des soumissions sont les suivants :

Soumissionnaire	Prix travaux	Prix option	TPS	TVQ	Total
<b>Construction Côté &amp; Côté inc.</b>	30 963.46 \$	5 227.04 \$	1 809.52 \$	2 850.00 \$	<b>40 850.02 \$</b>
<b>Couvreur Denis Laplante inc.</b>	17 740.00 \$	1 000.00 \$	937.00 \$	1 475.78 \$	<b>21 152.78 \$</b>
<b>Construction Nicolas Turcotte</b>					N'a pas soumissionné
<b>Constructions Piché Laurendeau inc.</b>					N'a pas soumissionné

**Attendu** que la soumission la plus basse conforme est celle déposée par Couvreur Denis Laplante inc.;

**En conséquence**, il est proposé par M. Luc Côté, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville accorde le contrat pour le remplacement des bardeaux d'asphalte de la toiture de l'édifice municipal à Couvreur Denis Laplante inc., et ce, au prix de 21,152.78\$, taxes incluses.

**Que** ce conseil accepte que Couvreur Denis Laplante inc., pose du bardeau d'asphalte Everest, garanti 40 ans, de couleur brun automnal, au lieu du bardeau d'asphalte standard garanti 25 ans de couleur noir.

**Que** le coût supplémentaire pour du bardeau d'asphalte Everest garanti 40 ans, de couleur brun automnal, est de 1 210.00 \$, taxes non incluses, pour un total de 22 518.56 \$, incluant les taxes et l'option.

**Que** les travaux devront être réalisés conformément aux spécifications énumérées dans le devis technique accompagnant la demande de soumissions.

**Que** si des déboursés supplémentaires sont requis, ils devront être autorisés au préalable, par le conseil municipal.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-063**

**Demande de soumissions pour la correction de pavage.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, a demandé des soumissions sur invitation à Sintra inc. (Région Centre-du-Québec) et à Les Entreprises Lévisiennes inc., pour des travaux de planage et de pavage sur une distance d'environ 234 mètres sur la Route Provencher et d'environ 375 mètres sur la Route de la Grosse-Ile, afin de corriger ces parties de chemins, endommagés l'été dernier par le passage de camions vibrateurs de Molopo Canada inc., pour la recherche d'hydrocarbure.

**Que** le résultat de la demande de soumissions sera présenté lors de la prochaine séance régulière du 3 mai 2010.

**Adoptée**

## **Résolution : 2010-064**

### **Élections scolaires et municipales tenues de façon simultanées.**

**Attendu** que le ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport a tenu, en février 2008, le Forum sur la gouvernance et la démocratie des commissions scolaires au cours duquel la Fédération Québécoise des Municipalités(FQM) a présenté un mémoire;

**Attendu** qu'en guise de suivi de ce forum, le ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport adoptait le projet de loi numéro 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires, confirmant notamment l'élection du président de commission scolaire au suffrage universel;

**Attendu** que l'octroi d'une telle assise démocratique aux commissions scolaires est fortement questionnable considérant le taux de participation de 7,9% aux dernières élections scolaires de 2007;

**Attendu** que la FQM demandait en octobre 2008 à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qu'elle procède à la mise en place d'une table nationale sur la concertation scolaire-municipale réunissant les municipalités, les commissions scolaires et le gouvernement, afin que soient traités prioritairement les vrais enjeux liés à l'éducation dans les territoires, notamment le maintien des écoles en région, l'offre aux élèves de services de qualité afin de favoriser leur réussite, la taxation et l'utilisation des équipements et infrastructures de manière optimale pour le grand bénéfice des citoyens;

**Attendu** que la commission scolaire a une fonction sectorielle, l'éducation, en comparaison avec les municipalités et les MRC, dont les mandats impliquent la gestion et la planification intégrée de l'ensemble du territoire;

**Attendu** que l'article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique stipule que : « la commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région »;

**Attendu** que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, envisage de suggérer la simultanéité des élections scolaires et municipales en 2013, et ce, sans avoir convié les municipalités à la démarche et surtout sans en avoir évalué les impacts;

**Attendu** que la Fédération des commissions scolaires du Québec réclame avec empressement la simultanéité des élections scolaires et municipales selon la présomption d'augmenter la participation électorale scolaire et de diminuer les coûts afférents;

**Attendu** que le conseil d'administration de la FQM affirmait à nouveau, lors de sa séance du 11 mars dernier, son opposition à la simultanéité d'élections scolaires et municipales tant que les vrais enjeux ne seront pas discutés préalablement à des modifications législatives non essentielles dans le présent contexte;

**Attendu** que le directeur général des élections du Québec rendait public, le 17 mars dernier, un avis sur la faisabilité d'élections scolaires et municipales simultanées dont aucun des cinq scénarios proposés ne traduisait une diminution des coûts ainsi que l'augmentation de la participation électorale;

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Mario Lessard, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, de réitérer l'opposition du milieu municipal à la simultanéité d'élections scolaires et municipales.

**De demander** aux ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de réunir d'urgence les représentants des municipalités et la Fédération des commissions scolaires du Québec, afin de discuter des enjeux prioritaires en matière d'éducation avant même de procéder à des modifications législatives visant la simultanéité d'élections scolaires et municipales.

**De transmettre** une copie de la présente résolution aux ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à la Députée de Lotbinière, Mme Sylvie Roy, à la Fédération Québécoise des Municipalités ainsi qu'à Mme Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-065**

**Nomination d'un maire suppléant pour mai, juin et juillet 2010.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que Mme Pierrette Payeur, est nommé maire suppléante pour les mois de mai, juin et juillet 2010, et qu'en conséquence, en l'absence du maire, elle soit autorisée à signer les chèques et autres documents bancaires avec la Caisse populaire Desjardins de l'Érable. De plus, cette dernière remplit les fonctions du maire, en son absence, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés, comme stipulé à l'article 116 du Code municipal de la Province de Québec.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-066**

**Renouvellement de la marge de crédit à la Caisse populaire Desjardins de l'Érable.**

Proposé par M. Luc Côté, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, de renouveler la marge de crédit variable de la municipalité auprès de la Caisse populaire Desjardins de l'Érable, au montant de 150,000\$. Ce montant sera versé, au besoin, par tranche de 1,000 \$ ou de multiple de 1,000 \$, et devra être valide jusqu'au 30 avril 2011. La marge de crédit sera remboursable dès les entrées de fonds.

Le maire, M. Marc Simoneau, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires ou utiles pour donner effet à la présente résolution.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-067**

**Balayage des rues.**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, de louer les services du balai aspirateur motorisé de la Ville de Plessisville, pour le balayage des rues, en saison printanière, au tarif horaire de 120.00 \$, taxes non incluses. Ce prix inclut l'opérateur du balai mécanique.

**Que** les travaux de balayage de rues soient effectués vers la fin du mois d'avril.

**Que** le nombre d'heures estimées pour les travaux est d'environ 16 heures, pour un déboursé de 2 167.00 \$, taxes incluses.

**Que** ce conseil autorise également le nettoyage de quelques regard-puisards d'égout pluvial, avec le balai aspirateur motorisé de la Ville de Plessisville.

**Que** le nombre d'heures estimées pour le nettoyage des regard-puisards d'égout pluvial est d'environ 8 heures, pour un déboursé de 1 083.00 \$, taxes incluses.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-068**

##### **Location niveleuse pour l'entretien des chemins.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil autorise l'inspecteur municipal, M. Henri Manningham, ou son adjoint, M. François Gingras, à louer, au besoin, les services d'une niveleuse avec opérateur pour l'entretien des chemins municipaux en gravier pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2010.

**Que** les frais de location d'une niveleuse pour la période susmentionnée sont d'environ 5 500.00 \$.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-069**

##### **Projet de conservation des documents historiques.**

**Attendu** que la MRC de l'Érable, par sa politique culturelle, désire sensibiliser les municipalités et la population du territoire, à l'importance de la conservation des documents archivistiques personnels et d'entreprises;

**Attendu** que la MRC de l'Érable demande l'implication des municipalités pour ce projet;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Pierrette Payeur, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville est favorable à l'implantation d'un projet de conservation des documents historiques à Laurierville.

**Que** la municipalité accepte de fournir un lieu de dépôt pour la réception des documents historiques provenant des citoyens et entreprises de Laurierville.

**Que** la municipalité nomme Mme Danielle B. Bilodeau, comme personne responsable, pour le classement des archives et pour participer à sensibiliser et informer la population sur l'importance de conserver les documents historiques.

**Que** la MRC de l'Érable s'engage à fournir du matériel servant à conserver les documents historiques d'une valeur de 1 300 \$, et à former et soutenir la personne responsable du classement des archives.

#### **Adoptée**

#### **Période de questions de l'assistance.**

- Intervention de M. Jean-Guy Dubois demandant si le maire a entendu parler de la consultation sur le développement durable de la forêt du Centre-du-Québec par l'Agence forestière des Bois-Francs.

Le maire indique qu'il n'a pas entendu de cette consultation, mais s'informerait auprès du représentant à l'Agence forestière, M. Alain Dubois, maire de la Paroisse de Plessisville.

- Intervention de M. Pierre Cloutier demandant des nouvelles au niveau de l'eau potable.

Le directeur général, M. Réjean Gingras, mentionne que les résultats des divers paramètres sont excellents. Le taux de nitrites-nitrates tend à augmenter au cours des derniers mois, mais se situe toujours sous le taux maximum de 10.

- Autre intervention de M. Pierre Cloutier, demandant le taux d'intérêt de la marge de crédit de la municipalité.

Le directeur général informe M. Cloutier que la municipalité bénéficie d'un taux préférentiel, mais ne se souvient pas du taux actuel.

#### **Résolution : 2010-070**

##### **Approbation des états financiers de l'OMH de Laurierville pour la période terminée le 31 décembre 2009.**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville accepte le déficit établi aux états financiers de l'Office municipal d'habitation de Laurierville pour l'année 2009, tel que préparés par la firme comptable, Roy, Desrochers, Lambert, SENCRL, au montant de 68 848.00 \$. Le déficit est partagé comme suit : soit 90% par la Société d'Habitation du Québec, représentant un montant de 61,963.00 \$, et 10% par la municipalité de Laurierville, pour un montant de 6 885.00 \$.

**Adoptée**

#### **Résolution : 2010-071**

##### **Demande à la CPTAQ pour l'achat d'une partie de la propriété de M. Florian Gingras, par La Cannebergière SENC.**

**Considérant** que La Cannebergière SENC s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), afin de pouvoir acquérir une partie de la propriété de M. Florian Gingras, soit une superficie estimée à 40.47 hectares, étant située sur les lots numéro 86, 87, 88 et 89 du cadastre de Somerset-Nord, circonscription foncière d'Arthabaska.

**Considérant** que la municipalité doit faire connaître sa recommandation sous forme de résolution, à la CPTAQ, en fonction de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

- a) Le potentiel agricole des sols que l'on retrouve sur les lots numéros 86, 87, 88 et 89 est majoritairement constitué de sols de classe 4.
- b) La partie visée est actuellement boisée, et le demandeur désire y faire la production de canneberges.
- c) Le propriétaire actuel exploite peu, cette partie de sa propriété, sauf pour la coupe de bois personnel. Donc, la vente n'affecterait pas les activités agricoles existantes ni le développement de ces activités agricoles. Le demandeur est propriétaire de l'un des lots avoisinants, pour la production de canneberges, les autres lots avoisinants sont boisés ou en milieux humides.
- d) Les établissements de production animale ne sont pas affectés par cette demande. Les bâtiments agricoles les plus près sont situés à environ 1 km.
- e) L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles sont peu affectés, puisque l'on retrouve de la production de canneberges sur une grande surface dans ce secteur.
- f) L'ensemble du projet préserve pour l'agriculture les ressources eau et sol dans la municipalité et la région.

- g) Le projet a peu d'incidence sur la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture, attendu que le propriétaire actuel n'est pas un producteur agricole, et exploitait peu cette partie de sa propriété.
- h) Le projet permettra de contribuer à l'essor économique de la municipalité.

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil est favorable à la demande de la Cannebergière SENC, et recommande à la CPTAQ d'autoriser la vente d'une partie des lots numéros 86, 87, 88 et 89, du cadastre de Somerset-Nord, circonscription foncière d'Arthabaska, propriété de M. Florian Gingras, représentant une superficie estimée à 40,47 hectares.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-072**

##### **Représentants pour utiliser ClicSÉCUR du gouvernement du Québec.**

**Attendu** que la municipalité doit, en vertu du Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau du Gouvernement du Québec, transmettre ses activités de prélèvements d'eau;

**Attendu** que la municipalité peut transmettre la déclaration via le service électronique GPE (gestion des prélèvements d'eau) de clicSEQUR-Entreprises du gouvernement du Québec;

**Attendu** que pour utiliser ce service électronique et recevoir un code d'utilisateur et un mot de passe, la municipalité doit nommer les utilisateurs par résolution;

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Daniel Fortin, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, de nommer M. Réjean Gingras, directeur général et secrétaire-trésorier, et Mme Danielle B. Bilodeau, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, à titre d'utilisateurs pour la municipalité de Laurierville du service électronique clicSÉCUR-Entreprises du gouvernement du Québec.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2010-073**

##### **Proclamation du 24 juin, Fête nationale du Québec.**

**Attendu** que la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

**Attendu** que la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**Attendu** que la population de la municipalité de Laurierville souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**Attendu** que la municipalité de Laurierville a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**Attendu** que la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;



**En conséquence**, il est proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-074**

**Achat d'un amortisseur de jet.**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, d'autoriser l'inspecteur municipal adjoint, M. François Gingras, à faire l'achat d'un amortisseur de jet pour les opérations de drainage des bornes fontaines.

**Que** le coût d'un amortisseur de jet avec boyau de décharge et adaptateur est de 740.00 \$, taxes incluses, selon une cotation de Réal Huot inc., en date du 29 mars 2010.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-075**

**Appui financier à l'Escadron 814 Optimiste de Plessisville.**

Proposé par Mme Pierrette Payeur, appuyé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de prendre un espace publicitaire dans la revue annuelle 2010 de l'Escadron 814 Optimiste Plessisville.

**Que** l'espace publicitaire (carte d'affaire) représente un déboursé de 35.00 \$.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-076**

**Contribution financière pour l'activité « Relais pour la vie ».**

Proposé par Mme Julie Bernard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, qu'un montant de 500.00 \$ soit versé à la Société canadienne du cancer, dans le cadre de l'activité « Relais pour la vie », qui se déroulera dans la nuit du 19 au 20 juin 2010 à Plessisville.

**Que** l'activité consiste à marcher à relais de 19h00 à 7h00, par équipe de 10 personnes.

**Que** le coût d'inscription est de 1 000 \$ par équipe.

**Que** le chèque de 500 \$, au nom de la Société canadienne du cancer, soit remis à l'équipe de Mme Cloé Marcoux de Laurierville, pour payer une partie de l'inscription.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-077**

**Demande d'aide financière pour souligner l'action bénévole.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville accepte de verser un montant de 200 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable inc., dans le cadre de l'activité Souper & Soirée « HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES ».

**Que** cette activité se tiendra le jeudi 22 avril 2010 au Centre communautaire de Plessisville, dans le cadre de la Semaine nationale de l'action bénévole, et que ce conseil autorise l'achat de 2 billets au montant de 20.00 \$ chacun, pour la participation à cette activité.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-078**

**Cocktail bénéfique annuel de l'organisme ORAPÉ.**

Proposé par M. Luc Côté, appuyé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville verse un montant de 60.00 \$ à l'Organisme de Récupération Anti-Pauvreté de l'Érable (ORAPÉ), dans le cadre de son cocktail bénéfique annuel, lequel se tiendra le 23 avril prochain au Pavillon André-Morissette à Plessisville.

**Que** le montant de 60.00 \$ est pour l'achat de visibilité lors du cocktail bénéfique, soit l'option « Le Plat Principal ».

**Adoptée**

**Résolution : 2010-079**

**Transfert au service de loisirs.**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, qu'un transfert au montant de 2,000 \$, de l'administration générale au service de loisirs, soit effectué en vue de payer les comptes dus à ce poste.

**Adoptée**

**Correspondance.**

- Résolution de la MRC de l'Érable demandant au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, d'accélérer le traitement de la demande d'aide financière de la MRC de l'Érable dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées », car le projet représente un enjeu majeur pour le territoire.
- Offre de service de M. Denis Côté pour effectuer des travaux de débroussaillage le long des chemins municipaux, au prix de 90.00 \$ de l'heure, taxes non incluses.
- Lettre du Ministère de la Famille et des Aînés, accusant réception d'une demande de financement dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales, à la démarche municipalité amie des aînés et de profiter des 6 heures d'accompagnement de la part du Carrefour action municipal et famille.
- Réception du rapport d'activités de l'organisme ORAPÉ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009.

**Liste des comptes**

Carte Sonic Co-op : Essence pour pick-up.	350.00
Aline Desrochers : Achat de livres (10).	268.23
Receveur Gén. du Canada : Remise féd. de mars	1 513.26
Ministre du Revenu du Québec : Remise prov. de mars	3 382.45
Caisse Desj. de l'Érable : Capital et intérêts sur emprunt 2000-10.	10 536.10
Caisse Desj. de l'Érable : Intérêts emprunt 2003-06.	1 683.51
Salaire : Rémunération des employés en avril 2010.	10 326.98
Hydro-Québec : Service pompe rue Mercier du 27-01 au 18-03-10.	842.51
L'Excellence : Ass.-collective employés avril 2010	1 191.34
SSQ : Régime Régime de retraite employés avril 2010.	1 061.16
Ville de Plessisville : 6 jugements cour municipale	1 094.94
Hydro-Québec : Service garage du 28-01 au 25-03-10	349.01

Hydro-Québec : Service aqueduc rg Scott du 29-01 au 25-03-10	155.40
Hydro-Québec : Service Croix rg Scott du 29-01 au 25-03-10	71.78
Hydro-Québec : Service édifice du 28-01 au 24-03-10	619.33
Hydro-Québec : Service égout rue Grenier du 28-01 au 24-03-10	77.94
Hydro-Québec : Service caserne du 28-01 au 24-03-10	205.19
Hydro-Québec : Service bibliothèque du 28-01 au 24-03-10	411.26
Hydro-Québec : Lumière de rues pour mars.	857.39
MRC de L'Érable : 1 <sup>er</sup> vers. quote-part – sécurité publique	31 782.23
CSST : Cotisation 2010 et ajustement 2008 et 2009	5 417.70
Lavery, De Billy SENC : Honoraire pour service professionnel	63.21
Fonds de l'information foncière : 4 mutations en mars 2010	12.00
Biolab : Analyses d'eau en mars 2010	340.05
Claire Gosselin : Déplacement et ass.-collect. en mars 2010	148.12
Aline Desrochers : Achat de livres (2)	44.02
Equipements M.M. inc. : Logiciel anti-virus 1 an licence	56.43
Mégaburo : Matériels bureau	50.96
Marc Simoneau : Achat ordinateur portable et installation	800.00
Marius Marcoux &Fils : Réparation luminaires (3)	184.56
Goudreault Électrique : Changer ballasts édifice et trouble chauffe-eau	989.13
Ministre des Finances : Frais Commission des transports pour camions	62.00
Garage Marc Labrie : Entretien camionnette.	367.38
Electro Mécanique Plessis : Main d'œuvre sur camion déneigement	58.70
LVM Technisol inc. : Vérification sol système septique édifice.	950.07
René Poisson inc. : Couteaux sur camions déneigement	817.27
Suspension Victo : Pièces camions déneigement	19.46
SCA des Appalaches : Huile chauf., diesel, pièces garage & édifice	4 913.98
Denis Côté : Déneigement pont Grosse-Ile hiver 09-10	1 354.50
OMH de Laurierville : Progr. suppl. au loyer pour avril.	105.80
ORAPÉ : Service pour mars.	232.50
Bell Canada : Service pour avril.	653.63
Gaudreau Environnement inc. : Service pour mars.	3 462.24
Régie de la Mauricie : Service pour mars.	2 158.33
Petite caisse : Frais de poste, déneigement escalier et déplacements :	251.82
Médias Transcontinental S.E.N.C. : Publicité Jeunes d'Exception.	389.42
Sable Marco : Une palette de sacs d'asphalte froide.	590.37

#### **Résolution : 2010-080**

##### **Approbation des comptes.**

Proposé par M. Daniel Fortin, appuyé par M. Mario Lessard, et résolu unanimement, que la liste des comptes ci-haut mentionnée, soit acceptée telle que présentée, et que le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé d'en effectuer le paiement.

#### **Adoptée**

#### **États des revenus et dépenses au 31 mars 2010.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses de la municipalité au 31 mars 2010 avec comparatif de l'année 2009, démontrant à cette date, des revenus de l'ordre de 297 085.09 \$, et des déboursés au montant de 270 370.38 \$, laissant un solde en caisse de 71,110.04 \$.

#### **Varia.**

##### **Résolution : 2010-081**

##### **Projet du Comité de la St-Jean pour le programme Pacte rural.**

Il est résolu unanimement, que le directeur général et secrétaire-trésorier demande au Comité de la St-Jean d'établir des priorités pour les divers projets déposés dans le cadre du programme du Pacte-rural 2007-2014.

**Que** par la suite, les membres du conseil pourront déterminer si des projets sont réalisables cette année.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-082**

**Projet de publicité en commun.**

**Attendu** que le Comité de développement économique (CDE) de Ste-Julie et Laurierville, étudie la possibilité de faire la promotion de Laurierville dans un journal régional, en collaboration avec des commerces et industries de Laurierville;

**Attendu** que le CDE de Ste-Julie et Laurierville demande un budget de 1 000\$ à la municipalité pour la concrétisation du projet;

**Pour ces raisons**, il est proposé par Mme Pierrette Payeur, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de participer financièrement à ce projet de promotion de Laurierville, en collaboration avec les commerces et industries de Laurierville.

**Que** ce conseil accorde un budget maximum de 1 000 \$ pour l'année 2010, pour le projet de promotion.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-083**

**Pneus d'été pour le pick-up de la municipalité.**

Proposé par M. Mario Lessard, appuyé par M. Charles-Omer Brassard, et résolu unanimement, d'autoriser M. François Gingras, inspecteur municipal adjoint, à faire l'achat de 4 pneus d'été pour le pick-up de la municipalité.

**Que** M. François Gingras demande des prix au Garage Luc Turgeon, au Garage Marc Labrie enr., Les Services Charest et à S.M. Auto enr..

**Que** le coût des pneus, incluant la pose, est estimé à 750.00 \$, taxes non incluses.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-084**

**Achat de terre noire.**

Proposé par Mme Julie Bernard, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à faire l'achat d'un voyage de 10 roues de terre noire, pour les besoins de la municipalité, et pour réparer les bordures de terrains brisés par la charrue lors des opérations de déneigement.

**Adoptée**

**Résolution : 2010-085**

**Clôture de l'assemblée**

Proposé par M. Charles-Omer Brassard, appuyé par Mme Pierrette Payeur, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

**Adoptée**

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Maire.**

**directeur général et secrétaire-trésorier.**